



ACTU Education

RÉFORME DU LYCÉE

FAKE NEWS ET VRAIES INQUIÉTUDES

Image non disponible.
 Restriction de l'éditeur

Prévue pour être appliquée à la rentrée prochaine, la réforme du lycée général chère au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, fait naître les pires craintes du côté des parents comme de celui des professeurs. Qu'elles soient fondées ou légèrement exagérées.

PAR ANTHONY CORTES

Is seront comme des cobayes, scrutés tels des rats de laboratoire. A la rentrée prochaine, les élèves de première seront les premiers à se frotter à la controversée réforme du lycée général du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Un texte houspillé par l'ensemble des syndicats d'enseignants et redouté par les parents. Terminé les filières S, L et ES. Désormais, le chemin du baccalauréat sera composé d'un « menu » de spécialités à composer soi-même, qui s'ajoutera à un tronc commun d'enseignements. Dans le détail, sur les 12 « spés » proposées nationalement, ils auront à en choisir trois à suivre en classe de première, avant de devoir en abandonner une à l'entrée de la terminale. Un sys-

Maud Dupuy / Hans Lucas / AFP

UNIS CONTRE LA "LOI BLANQUER"
 Parents d'élèves et professeurs sont dans la rue pour protester contre le nouveau baccalauréat. Ci-dessus à Rennes, le 30 mars.

Image non disponible.
 Restriction de l'éditeur

tème qui offre « plus de liberté », assure le ministre. Mais c'est oublier les quelques failles de la réforme. D'abord, les élèves seront contraints, dans leurs choix, par les enseignements proposés par leur établissement, qui peuvent fortement varier selon les lieux d'études. Et s'ils s'entêtent à vouloir en suivre

un qui n'est pas proposé dans leur lycée, ils seront dirigés vers un des établissements alentour pour quelques heures par semaine... Un point noir bien connu qui éclipse d'autres craintes, plus importantes encore, chez les parents et les professeurs. Tour d'horizon des inquiétudes les plus entendues. ■ ➤



LES PROFESSEURS DISENT :

“LES FILIÈRES S, L ET ES VONT ÊTRE RESSUSCITÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS” VRAI FAKE

L'année prochaine, les élèves de terminale vont s'insérer dans un lycée à 12 tiroirs plutôt qu'à trois couloirs. Le but : les pousser à choisir leurs disciplines de spécialité en fonction de leurs centres d'intérêt plutôt que selon les débouchés, comme c'était le cas, ces dernières années, pour de nombreux lycéens de classes scientifiques (S). « *Ce que l'on craint, c'est que les élèves reconstituent les filières S, ES ou L au travers de leurs choix* », avouait déjà le ministre, au mois de janvier dernier. « *C'est ce qui va se passer pendant un an ou deux* », prévenait, de son côté, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep), deuxième associa-

tion de parents d'élèves, prévenant que les familles voudront « *se rassurer au début* ». Mais, à en croire les syndicats de professeurs, ce sont plutôt les établissements eux-mêmes qui pourraient reconstituer ces filières. Les trop nombreuses combinaisons de spécialités possibles empêchant la constitution d'emplois du temps réalisables, des packs de spécialités préconstitués pourraient être proposés aux élèves pour faciliter l'organisation de la prochaine rentrée scolaire. Un scénario étudié dans une majorité d'établissements, selon l'ensemble des syndicats du secteur. De quoi rendre caduc l'un des principaux points de cette réforme. ■

LES PARENTS DISENT :

“À PARTIR DE L'ANNÉE PROCHAINE, TOUTES LES CLASSES SERONT SURCHARGÉES” VRAI FAKE

Comment apprendre dans de bonnes conditions dans des classes saturées ? Cette question, les parents des futurs bacheliers se la posent, alertés par les mises en garde des syndicats, selon lesquels cette réforme aura pour effet de gonfler les effectifs des classes de la voie générale. C'est en tout cas ce qu'assure Claire Guéville, secrétaire nationale responsable du lycée au Snes-FSU : « *Ce n'est pas une crainte, c'est avéré. Selon nos remontées de terrain, la majeure partie des classes dépasseront 30 élèves, avec un nombre non négligeable de classes à plus de 35* ». La faute aux « seuils d'autonomie ». Avec cette réforme, dans chaque académie, les recteurs auront la possibilité d'imposer des « seuils » d'effectifs au-dessous desquels la mise en place de la spécialité

concernée devra être financée par des fonds propres à l'établissement. Et si une spécialité n'atteint pas le nombre d'élèves fixé par son rectorat, l'établissement aura la possibilité de renoncer à proposer cette matière pour ne pas creuser ses finances. Cela fait peser le risque de voir la spécialité « humanités, littérature et philosophie » disparaître ici et là. Pour les syndicats, il ne fait donc pas de doute que l'offre de spécialités devrait diminuer, entre celle affichée actuellement et celle effective à la rentrée. Ce qui aurait pour conséquence – c'est le principe des vases communicants – de surcharger l'ensemble des classes. Sachant qu'aujourd'hui les classes de lycée affichent d'ores et déjà une moyenne de 30 élèves... ■

LES PROFESSEURS DISENT :

“LE NIVEAU GLOBAL EN MATHÉMATIQUES VA (ENCORE) DÉGRINGOLER”

VRAI FAKE

Jean-Michel Blanquer n'aura pas réservé de traitement de faveur aux mathématiques. Avant cette réforme, seuls les élèves des classes littéraires pouvaient décider d'abandonner cette matière. Mais, à partir de la rentrée prochaine, tous pourront se dérober. Car, sans compter les quelques notions qui seront abordées en cours d'« enseignement scientifique », les mathématiques ne feront pas partie du tronc commun en tant que matière à part entière. Elles ne seront qu'une spécialité parmi 12 autres, enseignée 4 heures par semaine en première, puis 6 heures en terminale, voire 9 heures s'ils cochent la case « mathématiques expertes ». Mais, alors, seront-elles boudées ou prisées ? Si aujourd'hui 85 % des élèves de première étudient cette matière, ils pourraient n'être que 65 % l'année prochaine, selon les estimations de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (Apmep). Ce qui fait redouter à sa présidente, Alice Ernoult, une baisse du niveau général. Un niveau pourtant déjà catastrophique selon l'étude internationale Timss (Trends In International Mathematics And Science Study) de 2015, qui souligne que seulement 1 % des élèves français de terminale atteignent un niveau « avancé » en mathématiques. Des doutes que balaie le ministre de l'Education nationale, estimant qu'avec cette nouvelle formule « *les jeunes matheux les plus mordus pourront faire plus de maths* » que précédemment en S. C'est vrai. Mais encore faut-il que le premier degré, où naît ce profond désamour, produise des « mordus ». ■

Image non disponible. Restriction de l'éditeur

LES PARENTS DISENT :

“SELON VOTRE LIEU D'ÉTUDE, VOTRE BAC N'AURA PAS LA MÊME VALEUR”

VRAI  **FAKE**

Grande nouveauté introduite par cette réforme : le baccalauréat ne s'obtiendra plus uniquement en réussissant des sessions d'examens en fin de terminale. Car ces épreuves sur table ne compteront désormais que pour 60 % de la note finale. Pour le reste, il faudra considérer le tout nouveau « contrôle continu ». Dans le détail, 10 % de la note seront calculés à partir des bulletins scolaires, et les 30 % restants correspondront à des épreuves communes organisées en première et en terminale autour de l'histoire-géographie, des langues vivantes, de l'enseignement scientifique et de l'option abandonnée en fin de première. Des évaluations qui seront pensées, organisées et corrigées localement.

Tout comme la fameuse épreuve du « grand oral ». Ce qui fait dire à certains parents que tous les baccalauréats, selon le lieu où ils auront été obtenus, n'auront pas la même valeur. « *Le bac version Blanquer sera plus local que national, déplore ainsi Anne-Marie, parent d'élève de la région toulousaine (Haute-Garonne). Selon votre territoire, votre lycée, les professeurs ne notent pas de la même façon, les dirigeants de formation de l'enseignement supérieur le savent très bien. Si vous avez passé votre bac dans un établissement peu réputé, vous risquez donc d'être perçu comme un sous-diplômé.* » Et donc d'avoir quelques difficultés à accéder à certaines formations de l'enseignement supérieur particulièrement sélectives... ■

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Jean-Michel Blanquer (au c., fin 2017), soutient que sa réforme du lycée général offrira « plus de liberté » aux élèves.

LES PARENTS DISENT :

“À 15 ANS, IL FAUDRA AVOIR UNE IDÉE PRÉCISE DE SON AVENIR PROFESSIONNEL”

VRAI  **FAKE**

En fin d'année de seconde, les élèves auront donc à choisir trois spécialités. Un choix que les parents ne doivent pas prendre à la légère, car celles-là pourraient bien décider de la suite des études de leurs marmots. La faute aux compétences « attendues » fixées sur Parcoursup par les filières de formation postbac et que doivent posséder ceux qui y postulent. Par exemple, difficile d'imaginer un bachelier intégrer un BTS biophysicien de laboratoire sans avoir suivi préalablement les spécialités physique-chimie, mathématiques et sciences de la vie et de la Terre. « *Les élèves de seconde n'auront pas, ou presque, le droit à l'erreur dans la constitution de leur menu de spécialités* », nous explique un conseiller en orientation d'une entreprise spécialisée. Pour rassurer, le ministre promet qu'il y aura des possibilités de « passerelles » d'une discipline à une autre, entre la seconde et la première, en cas d'erreur de parcours. « *Changer de spécialité, c'est faire une croix sur une année d'apprentissage*, expose la syndicaliste du Snes-FSU. *Une spécialité en première, c'est 4 heures hebdomadaires. Vous multipliez ça par 36 semaines et on arrive à 144 heures de cours. En sachant cela, comment espérer être au niveau après le bac ? Comment espérer être admis dans une formation sélective ?* » ■